



Informations Vie Scolaire 2014 / 2015

Service Jeunesse Municipal - Mairie d'Aimargues jeunesse@aimargues.fr 04 66 73 12 98

3

Les Horaires de la Vie Scolaire

(Ecoles, garderie et bus scolaires, Activités périscolaires)

Les horaires des écoles ont été définis et validés comme suit :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9H – 12H				
13H30	13H30		13H30	13H30
15H45	15H45		15H45	15H45

Les horaires de la garderie scolaire : Inscription préalable OBLIGATOIRE (PAYANT)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7H30 - 9H	7H30 - 9H	7H30 - 9H	7H30 - 9H	7H30 - 9H
17H	1 <i>7</i> H		1 <i>7</i> H	17H
18H30	18H30		18H30	18H30

Les horaires du bus scolaire (ZAC La Garrigue – Ecole) : Inscription préalable OBLIGATOIRE (GRATUIT)

MATIN	Arrivée à la	Départ de la	Arrivée aux
Lundi, Mardi,	ZAC	ZAC	écoles
Mercredi, Jeudi, Vendredi	8H20	8H40	8H50

SOIR	Réception	Départ des	Arrivée à la
Lundi, Mardi,	des élèves	écoles	ZAC
Jeudi, Vendredi	16H45 – 17H	17H05	17H15

- PAS DE BUS SCOLAIRE LE MERCREDI MIDI
- RESPECT IMPERATIF DES HORAIRES

Les horaires des Activités Périscolaires (APS) et de l'étude surveillée :

Inscription préalable OBLIGATOIRE (GRATUIT)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
15H45	15H45		15H45	15H45
16H45	16H45		16H45	16H45

Quand et où récupérer mon enfant le SOIR après l'école?

Dans le cadre de la réforme scolaire, les parents ont la possibilité de récupérer leur(s) enfant(s) dès **15H45**, le soir après l'école.

A partir de 15H45 et jusqu'à 16H45, les nouvelles activités périscolaires se mettent en place, s'ajoutant à l'étude surveillée (élèves du primaire) et aux activités pédagogiques complémentaires (APC) gérées par les enseignants.

A partir de **17H et jusqu'à 18H30**, s'enclenche le service de la garderie scolaire où les parents sont autorisés à venir récupérer leur(s) enfant(s) de manière échelonnée.

Les nouveaux Temps d'Accueil Périscolaires du SOIR après l'école

Les nouvelles activités périscolaires sont entièrement intégrées dans les Temps d'Accueil Périscolaires (TAP) du SOIR qui se déroulent dès 15H45 jusqu'à 18H30 sur deux périodes bien distinctes :

QUAND?	QUOI ?	QUI ? (ACTEURS)
15H45	APS	ANIMATEURS du SJ INTERVENANTS
16H45	ETUDE APC	ENSEIGNANTS
16H45 17H	Temps transitionnel	ANIMATEURS du SJ INTERVENANTS ENSEIGNANTS PARENTS
17H 18H30	GARDERIE SCOLAIRE	ANIMATEURS du SJ

Durant les APS du soir, le départ n'est possible qu'à partir de 16h45.

A 15H45

Sortie des élèves (écoles)

A 16H45

Sortie des APS

Lieux de récupération des élèves à l'issue des APS :

Elèves du PRIMAIRE Salle LUCIEN DUMAS

Elèves de la MATERNELLE Salle CANTINE SCOLAIRE

Sortie de l'étude surveillée Portail de l'école primaire

Espaces d'accueil de la garderie scolaire

17h - 18h30

PRIMAIRE MAISON BLEUE

(Boulevard du temple – à côté des écoles)

MATERNELLE
Salle CANTINE SCOLAIRE

Les modalités d'inscriptions aux Temps d'Accueil Périscolaires (TAP) du SOIR

Quatre conditions de présence des élèves sur les TAP peuvent être possibles.

Les enfants peuvent être inscrits :

- Soit pour les APS (15h45 16h45)
- Soit pour l'étude surveillée (15h45 16h45)
- Soit pour l'étude surveillée et la garderie (15h45 – 18h30)
- Soit pour les APS et la garderie (15h45 – 18h30)

L'inscription UNIQUEMENT pour la garderie du SOIR est EXCLUE.

Les inscriptions Activités Périscolaires, GARDERIE et BUS SCOLAIRES se dérouleront du Lundi 30 juin au jeudi 14 août inclus.

A compter du 30 juin, les documents d'inscriptions seront :

- Disponibles à la MAISON BLEUE;
- Téléchargeables sur le site www.aimargues.fr.

Accueil FAMILLES

Garderie et bus scolaires / APS Centre de Loisirs / Club ADOS Maison bleue

(Boulevard du temple – à côté des écoles)

Lundi, mardi, jeudi, vendredi De 8h à 12h15 et de 13h15 à 18h Mercredi De 7h30 à 10h et de 17h à 18h30

Activités Récré'Actions Infomations BAFA Direction du service Jeunesse Centre Culturel

Lundi, mardi, jeudi, vendredi De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Nous contacter

Garderie et bus scolaires / APS 04.66.73.12.98 jeunesse@aimarques.fr

Centre de Loisirs / Club ADOS 06.17.73.49.89 ieunesse@aimarques.fr

Activités Récré'Actions Infomations BAFA Direction du service Jeunesse 04.66.73.12.98 ieunesse@aimarques.fr

Mairie d'Aimargues 04.66.73.12.12 www.aimarques.fr